

Modèle

Monsieur le Président
AMORCE
18, rue Gabriel Péri
69100 Villeurbanne

(À noter que pour être valable, la candidature doit être, autant que possible, sous la forme d'un binôme paritaire et que la structure doit être à jour de sa cotisation 2026)

Objet : Candidature au Conseil d'Administration d'AMORCE
Lettre recommandée avec Accusé de Réception

Structure Candidate au Conseil d'administration d'AMORCE : Région

Dénomination de la structure : Conseil régional de la Guadeloupe

Adresse postale de la structure adhérente : 1, rue Paul Lacavé 97109 Basse-Terre

Délégué titulaire

Nom Prénom : Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO

Né(e) le : [REDACTED] à : [REDACTED]

Fonction au sein de votre structure : 4e Vice-présidente et Présidente de la Commission environnement

Tél. professionnel :

Tél. portable : [REDACTED]

Adresse mail : [REDACTED]

Délégué(e) suppléant(e)

Nom Prénom : Sylvie VANOUKIA

Né(e) le : [REDACTED] à : [REDACTED]

Fonction au sein de votre structure : Présidente de la Commission énergie

Tél. professionnel :

Tél. portable : [REDACTED]

Adresse mail : [REDACTED]

Je soussigné.e Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO....., présente la candidature de Région Guadeloupe.....(Structure Adhérente), dont je serai le (la) représentant(e) délégué(e), au sein du collège des « **Collectivités** » / ~~des « Partenaires »~~ (Rayez la mention inutile) du Conseil d'administration d'AMORCE et accepte le mode de scrutin mis en place par l'association AMORCE conformément aux statuts de l'association et à son règlement intérieur.

J'ai pris connaissance qu'être membre du Conseil d'Administration d'AMORCE constitue un engagement moral et bénévole pour contribuer activement aux missions de l'Association et assurer la défense de ses intérêts je m'engage à exercer ce mandat conformément à ses statuts et à signer la charte d'engagement des membres du Conseil d'Administration et Bureau si ma structure est élue.

Fait le à Baillif

29 septembre 2026

Signature :

PRESENTATION DE LA STRUCTURE ADHERENTE A AMORCE

(STATUT, POPULATION/TAILLE, ACTIVITES OU COMPETENCE EN LIEN AVEC LES
ACTIVITES D'AMORCE,...)

La région Guadeloupe est une collectivité territoriale de droit commun qui s'inscrit dans l'article 73 de la Constitution. Elle recouvre l'archipel de la Guadeloupe fort d'une population de 386 mille habitants. Afin de mettre en œuvre efficacement la politique énergétique régionale, la Région Guadeloupe s'est engagée dans une démarche originale en sollicitant et obtenant une habilitation législative l'autorisant à fixer les règles spécifiques à la Guadeloupe en matière de maîtrise de la demande d'énergie, de réglementation thermique pour la construction de bâtiments et de développement des énergies renouvelables. Depuis la promulgation de la loi NOTRe, la collectivité est devenue compétente en matière de planification et d'animation du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD). Dans ce PRPGD adopté en février 2020, la collectivité développe un plan ambitieux pour la construction d'infrastructures (déchèteries, usines de traitement et de valorisation des déchets,...) au profit des agglomérations qui ont la compétence collecte et traitement des déchets. Bien que n'ayant pas la compétence eau/assainissement, et parce que les agglomérations et leurs syndicats sont en grande difficulté budgétaire, la collectivité régionale a mis en place un service régional de l'eau qui porte les investissements d'urgence sur les chantiers eau et assainissement. C'est également la première collectivité ultramarine à s'être dotée d'une agence régionale de la biodiversité des Îles de Guadeloupe, confirmant son rôle crucial de cheffe de file de la biodiversité.

PROFESSION DE FOI DU (DE LA) DELEGUE(E)

(FORMATION, PARCOURS, COMPETENCES, MOTIVATION,...)

Âgée de 55 ans, je suis actuellement maître de conférences à l'Université des Antilles (en Guadeloupe) et je possède un doctorat en Sciences du cerveau. En matière de fonctions électives, je suis vice-présidente au sein de la collectivité régionale, en charge de l'environnement et du cadre de vie, de l'eau. Je suis également conseillère municipale de l'opposition dans la commune de Baillif et conseillère communautaire de la CAGSC. Je suis également la présidente du CA de l'Office français de la biodiversité.

Je fais acte de candidature pour le conseil d'administration (CA) de l'association AMORCE, en tant que représentante de la région Guadeloupe et pour porter la voix des Outre-mer. J'ai énormément de respect et de confiance dans l'association AMORCE qui a été aux côtés de nos revendications en matière de déchets, d'énergie et d'eau. Je trouve que c'est une association engagée pour promouvoir les besoins des collectivités et pour la défense de leurs intérêts. L'association Amorce n'a jamais hésité à nous (territoires ultramarins) consacrer du temps et de l'expertise. Les enjeux sont particulièrement prégnants sur des territoires éloignés et insulaires et qui accusent un retard structurel dans beaucoup de domaines. L'accompagnement d'Amorce nous a permis d'établir un vrai dialogue avec les ministères concernés et surtout avec les organismes (filiales REP) pour lesquels notre voix ultramarine était inaudible jusqu'ici. C'est pour toutes ces raisons que je souhaite faire partie du CA d'Amorce.